



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**

COMMUNAUTÉ

A la découverte du patrimoine

Forêt des Coulmes

L'intercommunalité au service du territoire et de ses habitants

**ECONOMIE
TOURISME
TERRITOIRE
HABITAT
ENVIRONNEMENT
EAU
ASSAINISSEMENT**



**ENFANCE
JEUNESSE
FAMILLE
CULTURE
SPORT**

L'ALBENC, AUBERIVES-EN-ROYANS, BEAULIEU, BEAUVOIR-EN-ROYANS, BESSINS, CHANTESSE, CHASSELAY, CHÂTELUS, CHATTE, CHEVRIÈRES, CHORANCHE, COGNIN-LES-GORGES, CRAS, IZERON, MALLEVAL-EN-VERCORS, MONTAGNE, MONTAUD, MORETTE, MURINAIS, NOTRE-DAME-DE-L'OSIER, POLIÉNAS, PONT-EN-ROYANS, PRESLES, QUINCIEU, RENCUREL, LA RIVIÈRE, ROVON, SAINT-ANDRÉ-EN-ROYANS, SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE, SAINT-APPOLINARD, SAINT-BONNET-DE-CHAVAGNE, SAINT-GERVAIS, SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER, SAINT-JUST-DE-CLAIX, SAINT-LATTIER, SAINT-MARCELLIN, SAINT-PIERRE-DE-CHÉRENNES, SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE, SAINT-ROMANS, SAINT-SAUVEUR, SAINT-VÉRAND, SERRE-NERPOL, LA SÔNE, TÊCHE, VARACIEUX, VATILIEU, VINAY



le territoire

P 4-5

organisation politique

P 6-7

développement économique et touristique

P 8-9

aménagement du territoire, habitat et environnement

P 10-11

services d'intérêt collectif

P 12-13

services aux publics

P 14-15



le territoire

1^{ER} JANVIER 1997

Création de la Communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin

1^{ER} JANVIER 1998

Création de la Communauté de communes de la Bourne à l'Isère

Créée en janvier 2017, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté regroupe aujourd'hui 47 communes et constitue un bassin de vie dynamique. Bordé par les contreforts du Vercors et des Chambaran, le territoire offre un cadre de vie privilégié et des services de qualité à ses habitants, ses entrepreneurs ainsi qu'à ses hôtes. Connue pour ses productions agricoles phares le saint-marcellin, la noix de Grenoble, les cerises ratafia et ses talents gastronomiques, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté c'est aussi : un réseau d'entreprises industrielles, commerciales et de services dynamiques, un patrimoine naturel riche à découvrir ou encore des sites remarquables avec Saint-Antoine l'Abbaye, classé parmi les plus beaux villages de France...

REPÈRES

47 communes

45 534 habitants
(chiffre INSEE 2018)

596 km²

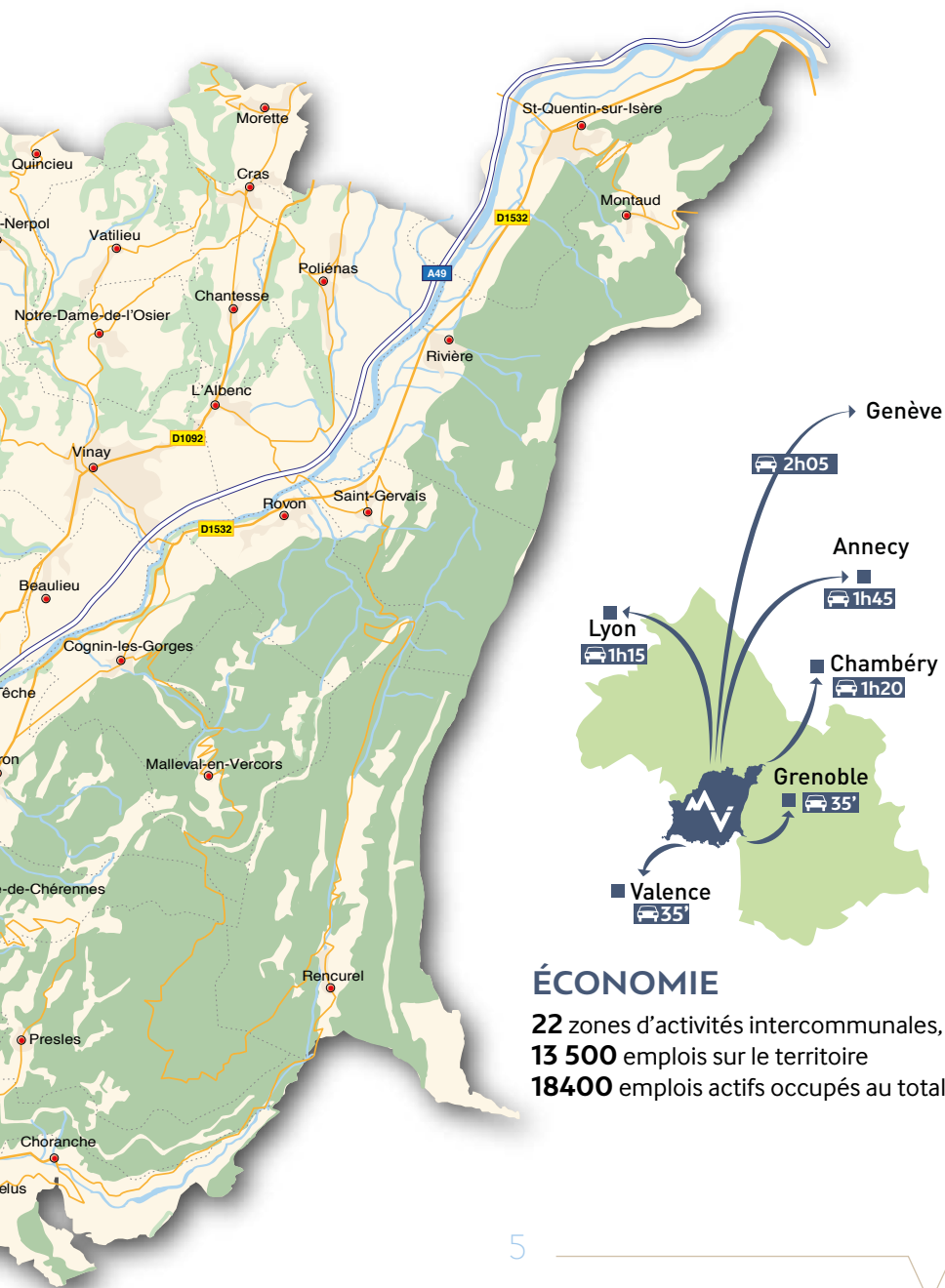


1^{ER} JANVIER 2013

Création de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors suite à la fusion des Communautés de communes de Vinay et de Vercors Isère

1^{ER} JANVIER 2017

Création de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Suite à la fusion de trois Communautés de communes : Chambaran-Vinay-Vercors, de la Bourne à l'Isère, du Pays de Saint-Marcellin et de leurs 2 syndicats mixtes : Pays du Sud-Grésivaudan et de traitement et collecte des ordures ménagères.



ÉCONOMIE

22 zones d'activités intercommunales,
13 500 emplois sur le territoire
18400 emplois actifs occupés au total

organisation politique



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

74 conseillers titulaires représentent les 47 communes membres de la communauté. Instance d'information et de décision, il se réunit en moyenne 7 à 8 fois par an lors de séances publiques, pour se prononcer sur :

- les décisions qui engagent la collectivité (délégation du service public, adhésions...)
- le budget
- l'approbation du compte administratif

Le conseil de communauté délègue au bureau exécutif certaines de ses compétences

LE BUREAU EXÉCUTIF

Elu par et parmi les membres du conseil de communauté le bureau, composé par le président et 15 vice-présidents, forme l'exécutif de la collectivité.

Président

Fédéric DE AZEVEDO

1^{ère} Vice-Présidente

Nicole DI MARIA

*Cohésion sociale, prévention
& politique de la ville*

2nd Vice-Président

André ROUX

*Développement économique
& agriculture*

3^e Vice-Présidente

Geneviève MOREAU-GLENAT

*Ressources humaines
& partenariats publics*

4^e Vice-Président

Jean-Michel REVOL

*Développement culturel, projet de
territoire & développement durable*

5^e Vice-Présidente

Dominique UNI

Enfance & jeunesse

6^e Vice-Président

Jean-Marc VERNET

*Collecte & valorisation des ordures
ménagères*

7^e Vice-Présidente

Marie-Chantal JOLLAND

*Développement touristique
& patrimoine*

8^e Vice-Président

Yvan CREACH

Services techniques

9^e Vice-Présidente

Isabelle DUPRAZ-FOREY

*Aménagement du territoire
& planification*

10^e Vice-Président

Vincent LAVERGNE

Environnement & énergie

11^e Vice-Présidente

Amandine VASSIEUX

*Economie numérique
& politiques contractuelles*

12^e Vice-Président

Jean CARTIER

Eau & assainissement

13^e Vice-Président

Michel GENTIT

sport, loisirs & citoyenneté

14^e Vice-Président

Jean-Pierre FAURE

*Insertion, emploi & développement de
l'économie sociale & solidaire*

15^e Vice-Président

Sylvain BELLE

Finances

LES COMMISSIONS

Au nombre de 17, elles correspondent aux différentes délégations des vice-présidents. Les commissions examinent et proposent des projets à l'exécutif communautaire.

CONFÉRENCES DES MAIRES ET SÉMINAIRES

Les maires des communes membres de la Communauté de communes peuvent également participer à des conférences sur des thématiques importantes relatives aux compétences de l'intercommunalité ou assister à des séminaires sur des sujets intéressants le développement du territoire.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Il est l'organe de la représentation de la société civile au sein des instances intercommunales. Il est associé aux réflexions stratégiques du territoire.

74 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 47 COMMUNES

La représentativité des élus municipaux au conseil de communauté tient compte de la population de chaque commune. Chacune a au moins un représentant.

Par ordre décroissant :

12 élus : Saint-Marcellin

6 élus : Vinay

3 élus :

Chatte, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Sauveur

2 élus :

Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Lattier, Saint-Romans, Saint-Quentin sur Isère, Saint-Vérand

1 élu :

Auberives en Royans, Beaulieu, Beauvoir en Royans, Bessins, Chantesse, Chasselay, Châtelus, Chevrières, Choranche, Cognin les Gorges, Cras, Izeron, l'Albenc, La Rivière, La Sône, Mallevall en Vercors, Montagne, Montaud, Morette, Murinais, Notre Dame de l'Osier, Poliénas, Pont en Royans, Presles, Quincieu, Rencurel, Rovon, Saint-André en Royans, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet de Chavagne, Saint-Gervais, Saint-Just de Claix, Saint-Pierre de Chérennes, Serre-Nerpol, Têche, Varacieux, Vatilieu.

BUDGET

Budget principal :

39,2 millions d'euros dont plus de **8,3** millions d'investissement.

10 budgets annexes dont **7,2** millions d'euros pour la régie intercommunale de l'eau,

7,3 millions d'euros pour l'assainissement, **8,3** millions pour la collecte et le traitement des déchets ménagers.



Développer une politique économique globale concernant aussi bien l'agriculture, l'industrie, le commerce que le tourisme. Amplifier son attractivité pour développer son territoire. C'est toute l'ambition de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté.

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'agence de développement économique intercommunale est chargée d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets, d'attirer de nouvelles entreprises et de faciliter leur installation. Elle assure la gestion et le développement des 22 zones d'activité écono-

mique du territoire : les Levées (Vinay), le plateau des Echavagnes (Saint-Marcellin) ; le Gouret (Saint-Quentin sur Isère), la gloriette (Chatte), Clarivau (Saint-Just de Claix), la Maladière (Saint-Sauveur), les Condamines (Saint-Romans)... soit une superficie globale de 377 hectares. La communauté de communes a créé un espace relais (ateliers, terrains) pour soutenir les néo-entrepreneurs agricoles et artisanaux. Avec ses partenaires consulaires et associatifs, l'agence de développement économique accompagne les néo-entrepreneurs dans la concrétisation de leur projet.

Elle participe au développement du bassin économique et à la valorisation des savoir-faire et des compétences. Elle intervient aussi dans des actions en faveur du maintien et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.





L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Il mène les actions de promotion du territoire en lien avec l'ensemble des partenaires et professionnels du secteur touristique. Saint-Marcellin Vercors Isère communauté compte l'un des plus beaux villages de France (Saint-Antoine l'Abbaye), une large ouverture sur le Vercors avec ses maisons suspendues (Pont-en-Royans), ses routes vertigi-

neuses et ses falaises remarquables. Du côté des papilles, la vallée de l'Isère est célèbre pour sa noix (noix de Grenoble) et Saint-Marcellin pour son fromage. Pour être au plus près de ses visiteurs, l'office de tourisme intercommunal est constitué de quatre antennes : à Saint-Marcellin, Vinay, Saint-Antoine l'Abbaye et Pont en Royans.



tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr / 04 76 385 385

www.musee-eau.com / 04 76 36 15 53

www.musee-eau.com / 04 76 36 15 53

www.legrandsechoir.fr / 04 76 36 36 10

www.couventdescarmes.com / 04 76 38 01 01

aménagement du ter



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté investit dans l'aménagement du territoire. Par ses actions en faveur de l'habitat et de l'environnement, elle affiche sa volonté de préserver le cadre de vie de ses habitants.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'HABITAT

La Communauté de communes est engagée dans une stratégie foncière en relation avec les territoires voisins et le SCOT (Schéma de cohérence territoriale).

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté assure l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) en collaboration avec les communes qui restent le premier interlocuteur pour le dépôt des demandes.

Elle intervient dans le domaine de l'habitat à travers le Plan Local de l'Habitat, des aides à la rénovation des logements ou par le biais des services de l'architecte conseil du CAUE, de l'hébergement temporaire.





L'ENVIRONNEMENT

Saint-Marcellin Vercors-Isère Communauté agit en faveur de l'environnement et de la préservation du cadre de vie. Elle mène des actions de protection des milieux aquatiques par le biais notamment du Contrat de rivières. Elle assure l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée, et s'engage dans le développement des mobilités douces : en 2018, plus d'une vingtaine de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique ont été installées sur le territoire. Pour montrer l'exemple, la collectivité a acquis une flotte de **XXX** véhicules électriques pour les déplacements de ses agents.





La Communauté de communes assure des services essentiels d'intérêt collectif. Elle veille à la qualité du cycle de l'eau et participe au recyclage des déchets ménagers.

EAU & ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes intègre progressivement la gestion des réseaux d'eau : 30 communes puis les 47 du territoire à compter du 1^{er} janvier 2019.

Après la première étape de collecte et d'approvisionnement des usagers, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté poursuit son implication pour le traitement des eaux usées (cuisine, toilette...).

Assainissement collectif, la communauté de communes assure l'entretien des réseaux et gère la station d'épuration Aqualine (à Saint-Sauveur).

Un service, deux agences de proximité

Deux agences pour répondre aux demandes (ouverture fermeture de compteur, incident, facturation...) des usagers :

■ **Saint-Marcellin**, 1 bis rue Ampère

04 76 38 61 48

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

■ **Vinay**, 100 rue Paul Guerry

04 76 36 90 57

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h et 13h30 à 17h



COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté est responsable en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Elle assure la collecte et l'entretien d'un réseau de 220 points d'apport volontaire des déchets recyclables (verre, papier, plastique...) et ultimes (non recyclables) répartis sur tout le territoire. La communauté de communes gère aussi trois déchèteries à Saint-Quentin sur Isère, à Vinay et à Saint-Sauveur.

3 déchèteries

■ **Saint-Quentin sur Isère**, ZA du Gouret

04 76 38 66 03

Lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

■ **Saint-Sauveur**, Route de la Croix de May

04 76 38 66 03

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, samedi de 9h à 18h

■ **Vinay**, ZA les levées

04 76 38 66 03

Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, samedi de 9h à 18h

1 ressourcerie

Pilotée par une structure d'économie sociale et solidaire, elle donne une nouvelle vie aux objets plus désirés par leurs propriétaires.

■ **Saint-Sauveur**, Route de la Croix de May

04 57 33 50 01

Du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h

services au public



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté intervient au quotidien auprès des familles en recevant les jeunes enfants dans ses équipements multi-accueils, en proposant des activités et animations dans ses accueils de loisirs en agissant dans les domaines de l'autonomie et de la solidarité.

L'ENFANCE, LA JEUNESSE, LA FAMILLE

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté met en place des politiques innovantes en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Elle s'est donné pour missions d'optimiser les modes d'accueil et les structures d'animation du territoire, de veiller à leur cohérence géographique, d'accompagner et de promouvoir l'engagement des jeunes via des structures et des partenariats adaptés et de veiller

à la professionnalisation des agents.

Avec un budget dédié d'environ 4 000 000€, 92 salariés, 8 établissements d'accueils du jeune enfant dont 4 intercommunaux, un relais d'assistants maternels, 14 accueils de loisirs dont 7 intercommunaux, 1 point info jeunesse, la collectivité s'implique fortement dans la politique familiale du territoire.

relais info famille enfance : 04 76 64 86 84

relais info familles jeunesse : 04 76 64 09 50 / 04 76 36 14 29

LES SOLIDARITÉS

La Communauté de communes pilote également toutes les actions relatives à la politique de la ville : contrat de ville, dispositifs de développement urbain local, d'insertion et de prévention de la délinquance, chantiers nature d'insertion professionnelle...

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté œuvre en partenariat avec les professionnels de santé pour favoriser l'installation de jeunes médecins et



maintenir la qualité de prise en charge des patients : la maison de santé pluridisciplinaire implantée à Saint-Marcellin est le fruit de cette collaboration.



LA CULTURE

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté favorise le lien social et l'accès à la culture pour tous à travers son réseau de médiathèques qui propose un catalogue de prêt mutualisé, son école de musique intercommunale répartie sur deux sites : Vinay et Pont en Royans, trois musées (Grand Séchoir, Musée de l'eau, Couvent des Carmes) viennent compléter cette offre culturelle intercommunale.

LE SPORT

Dans le domaine sportif, des équipements emblématiques du territoire tels que le centre aquatique intercommunal de l'Olympide à Chatte, la station de ski nordique des Coulmes ou la base d'aviron de la Sône dépendent de la collectivité.

Une implication au quotidien pour favoriser les pratiques sportives : apprentissage et perfectionnement pour les scolaires, les ados, les adultes, etc.

[www.lolympide.fr/04 76 38 35 38](http://www.lolympide.fr/04_76_38_35_38)

www.coulmes-vercors.com





**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

Maison de l'intercommunalité
7 rue du colombier 38160 Saint-Marcellin

04 76 38 45 48

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

